

En premier lieu, je dirai que notre politique étrangère continue de viser à un plus grand développement de la communauté atlantique. Toutefois, nous n'avons guère été encouragés dans nos espérances depuis quelques années. Quelques pays de l'O.T.A.N., dont un en particulier, ne partagent pas nos vues et les vôtres sur la communauté atlantique.

Comme vous le savez, nous avons fait insérer dans l'article 2 du Traité une disposition prévoyant la collaboration économique aussi bien que militaire. En dépit des efforts de tous les gouvernements qui se sont succédés au Canada, il n'a pas été possible d'obtenir cette collaboration au sein de l'O.T.A.N. Mais l'Organisation de coopération et du développement européens qui comprend tous les membres de l'O.T.A.N. ainsi que d'autres pays de l'Europe et le Japon, a entrepris avec un succès considérable l'oeuvre de collaboration économique espérée de l'O.T.A.N.

Par exemple, lors de la dernière réunion ministérielle de l'O.T.A.N., le gouvernement italien a signalé l'avance technologique de l'Amérique du Nord sur l'Europe et a proposé que l'O.T.A.N. étudie cet écart en vue de permettre aux pays européens de participer davantage aux progrès technologiques modernes. C'est une question qui retiendra l'attention de l'Organisation de coopération et du développement européen.

Mais si notre rêve de l'Atlantique ne s'est pas réalisé, nous avons au moins le marché commun européen et l'association des pays européens du libre-échange, en plus de la demande de la Grande-Bretagne et de ces derniers pays qui désiraient participer au marché commun européen.

Notre objectif doit être et c'est la politique générale du Gouvernement d'agrandir à un moment donné ce groupe de pays en une communauté atlantique, non pas seulement pour des raisons économiques mais aussi pour des raisons d'ordre politique.

Ceux qui voudraient le démembrement militaire de l'O.T.A.N. ne tiennent pas compte de la grande importance de l'alliance elle-même. Cette alliance ne doit pas s'occuper uniquement de ses problèmes internes. Elle doit tenir compte de l'interdépendance universelle et de nos obligations dans d'autres secteurs.

Il n'y a aucun doute que le monde occidental a des intérêts communs qui justifient la création et le maintien d'une organisation pour son propre avantage. Veuillez croire que la tâche de créer une organisation qui permettrait facilement les consultations politiques, sans parler de la collaboration militaire, n'est pas facile.

Ce serait une grande tragédie, à mon sens, de ne pas reconnaître au moins ce que le président de Gaulle a déclaré au sujet de l'importance du concept d'une alliance de membres qui ont les mêmes vues. L'avantage d'une telle organisation serait très considérable, particulièrement pour le Canada, longtemps après que le besoin d'une contribution militaire aura cessé de se faire sentir.

Le Canada est un petit pays du continent nord-américain, voisin de la plus puissante nation du monde entier, peut-être la plus puissante que le monde ait jamais connue au cours de son histoire, et avec laquelle nous collaborons étroitement.

Néanmoins, si nous devons parfois nous inquiéter de l'influence économique, nous devrions nous préoccuper d'autres espèces d'influences. Il est de notre meilleur intérêt d'établir des relations européennes, une participation européenne et peut-être même une participation hémisphérique.

L'alliance de l'O.T.A.N. elle-même nous fournit la base de contacts continus avec l'Europe qui sont nécessaires si nous voulons éviter les écueils dangereux de l'isolationnisme nord-américain.